

MAIRIE DE BUELLAS
DEPARTEMENT DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
D2026 01 12 001

Nombre de conseillers :

En exercice 15

Présents 15

Pouvoirs 0

Votants 15

L'an deux mil vingt-six, le douze du mois de janvier à 20h00, le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire à la salle annexe de la mairie, sous la présidence de Monsieur Michel CHANEL, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal : 05 janvier 2026

Présents : MM Michel CHANEL Yves GALIEGUE Guy TAVERNIER Patrice REVOL Nathalie AZNAR Christine DUCHOSAL Josette BALFIN Brigitte LAVIROTTE Stéphane GEORGE Lydia LEO Justine JAMBON Amélie RAPHANEL Rémi BOZONNET Séverine RODET Ludivine GONNET

Pouvoirs : néant

Absents et excusés : néant

Secrétaire de séance : Guy TAVERNIER

OBJET : Fongibilité des crédits 2026

Vu d'une part la présentation du budget effectuée par Mme AZNAR, adjointe aux finances, et d'autre part les documents budgétaires communiqués à l'ensemble des membres du conseil municipal conformément à l'article L.5217-10-4 du Code Générale des Collectivités Territoriales.

Le conseil municipal décide à l'unanimité des membres d'autoriser monsieur le maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement).

Certifiée conforme aux écritures

Au registre sont les signatures

A Buellas, le 12 Janvier 2026

Michel CHANEL - Maire